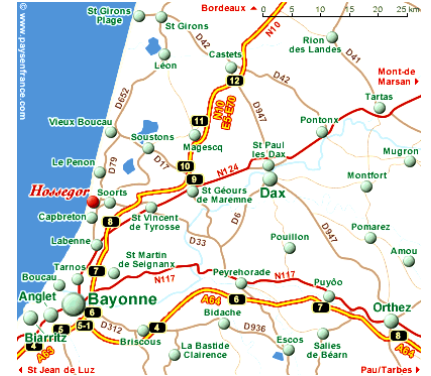




Stage Jeunes

Stage Jeunes

Du 16 au 23 juillet
2017 à Hossegor



Stage Jeunes
Dossier



au prix de
200 €



Depuis 1993, la FFT organise un stage d'initiation et de perfectionnement sur les thèmes Tarot Sport Détente, qui réunit pendant une semaine une cinquantaine de jeunes.

Programme

Programme journalier :

- 9h00 : petit déjeuner
- 10h00 à 12h15 : cours par niveau
- 12h30 : déjeuner et temps libre
- 14h00 : tournoi (1^{ère} partie) et temps libre
- 19h30 : dîner et temps libre
- 21h00 : tournoi (2^{ème} partie) et nuitée

Les plus de la semaine :

- Village vacances au bord du lac marin
- Activités sportives sur place
- Journée excursion le jeudi
- Soirées dansantes les jeudi et samedi soirs
- Challenge avec lots
- Remise des trophées le dimanche matin



Stage Jeunes Dossier

Principales informations

Prix (200 €) : Ce prix comprend l'hébergement (base double) en pension complète du dimanche 16 juillet à partir du dîner au dimanche 23 juillet jusqu'au déjeuner inclus et la journée excursion. Ce prix ne comprend pas le transport.

Lieu du stage : Village Vacances Azuréva Hossegor *
911 avenue du Touring-Club - 40150 SOORTS HOSSEGOR

Accès en voiture : autoroute A 63, sortie n°8 Capbreton-Hossegor ou sortie n° 10 St-Geours-de-Maremne, puis direction St-Vincent-de-Tyrosse par la RN10 puis Hossegor par la D33.

Accès en train : gare de Bayonne (à 25 km du village).

Accès en avion : aéroport de Biarritz (à 35 km).

Accueil : le dimanche 16 juillet de 14h00 à 18h30.

Réunion d'informations pour les stagiaires le même jour à 19h00.

Retour à prévoir le dimanche 23 juillet avant 16h00.

Equipe d'encadrement : Muriel CARRIQUI (exploitante agricole) : logistique et aide au cours
Valérie DEBIESSE (professeur des écoles) : cours
Michel DESJOBERT (retraité) : cours
David GUILLOT (responsable technique) : cours
Gilles MAUREL (viticulteur) : cours
Sandra MONTCHANIN (agent administratif) : aide au cours
Nathalie ODIC (douanière) : logistique

Transport : Les membres de l'équipe d'encadrement pourront, à condition d'avoir prévenu la FFT, aller chercher les stagiaires qui arriveront le dimanche 16 juillet à la gare SNCF de Bayonne ou à l'aéroport de Biarritz. Ils pourront bien entendu aller les déposer pour le retour.
Du covoiturage peut être organisé. Pour cela, il faut téléphoner à la FFT et étudier les possibilités.

Inscription : Le participant devra être obligatoirement licencié à la FFT et devra avoir moins de 18 ans au 23 juillet 2017. Cependant, une personne majeure, étudiant ou joueur espoir, peut faire une demande de dérogation auprès de la FFT.

La fiche d'inscription et de renseignements (page 4) devra parvenir au siège de la Fédération Française de Tarot **avant le 24 juin 2017**. Elle devra être accompagnée du règlement de 200€ (par chèque bancaire à l'ordre de la FFT, par mandat cash ou par chèques vacances), de l'autorisation de soins (page 5), d'une photocopie de la carte vitale recto verso et des photocopies du carnet de vaccinations.

Renseignements et envoi du dossier : Fédération Française de Tarot
Z.A. Les Grandes Terres - Route de Saint Germain du Bois - 71380 OSLON
Tél : 03.85.93.66.15 - Mail : adrien.tarot@free.fr

Penser à apporter pour le stage :

- Maillot de bain (et non un short de bain)
- Serviette de bain
- Paire de baskets et vêtements de pluie pour la journée excursion
- Un peu d'argent de poche pour boissons et friandises pendant les tournois
- Facultatif : une clé USB contenant des fichiers mp3 pour les boums



Conditions de vente

Article 1 : Paiement du stage

Une grande partie du montant du séjour (226€) est pris en charge par la Fédération Française de Tarot. La participation demandée s'élève à 200€ par participant au lieu de 426€.

Le prix comprend l'hébergement (base double) en pension complète et la journée excursion. Le prix ne comprend pas le transport.

La somme due est à régler dans sa globalité, soit par chèque bancaire à l'ordre de la Fédération Française de Tarot, soit par chèques vacances, soit par mandat cash. Des facilités de paiement peuvent être accordées. Pour cela, il faut contacter la FFT.

Article 2 : Annulation avant le début du stage

En cas d'annulation après le 24 juin 2017, date limite d'inscription, la FFT ne remboursera la globalité du séjour que sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif suite à un cas de force majeure. Sinon, elle retiendra 40% de la somme versée, soit 80€, correspondant à la pénalité d'annulation réclamée par l'hébergeur. En cas d'annulation avant le 24 juin, l'annulation est gratuite.

Article 3 : Annulation en cours de stage

Si un participant doit arrêter le stage pour raisons médicales ou cas de force majeure, la FFT remboursera le montant des prestations non utilisées du séjour. Sinon, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 4 : Exclusion du stage

En cas d'exclusion du stagiaire décidée par l'équipe d'encadrement, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Règlement intérieur

Article 1 : Participation

Le stagiaire s'engage à participer à toutes les activités proposées et à respecter les horaires.

Article 2 : Comportement

Le stagiaire s'engage à respecter les accompagnateurs FFT et les consignes qu'ils donnent, le personnel du centre d'hébergement ainsi que les autres participants avec lesquels il aura un bon comportement.

Il déclare prendre soin du matériel mis à disposition par la FFT et à ne commettre aucune dégradation dans le centre d'hébergement.

Le stagiaire est tenu à ne jamais sortir du centre d'hébergement.

Il s'engage à ne pas introduire ou consommer de l'alcool ou des substances prohibées.

Un stagiaire majeur, qui a été accepté, devra suivre les mêmes instructions que les mineurs.

En cas de non-respect de l'un de ces engagements, le participant pourra être convoqué par l'équipe d'encadrement qui pourra donner une sanction allant du simple avertissement à l'exclusion du stage. De plus, le responsable du stage pourra dresser un rapport qui sera transmis à la Chambre de Discipline Nationale de la Fédération Française de Tarot.

Fiche d'inscription et de renseignements



STAGIAIRE

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ N° de licence : _____

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter. J'aurai une attitude correcte pendant ces huit jours et obéirai aux consignes données.

Signature de l'enfant :

PARENT OU TUTEUR

NOM : _____ Prénom : _____

Père / Mère / Tuteur *(rayer les mentions inutiles)*

Adresse : _____

① domicile : _____ heures : _____

① travail : _____ heures : _____

① mobile : _____

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et du règlement intérieur, en page 3 du dossier Stage Jeunes, que j'accepte.

Fait le _____

Signature :

à _____

Stage Jeunes
Dossier

Autorisation de soins

Dans le cadre du Stage Jeunes à Hossegor du 16 au 23 juillet 2017, je soussigné Mr, Mme _____ père, mère ou tuteur (rayer la mention inutile) de l'enfant _____ autorise les personnes qui encadrent le stage à pratiquer les soins nécessaires à la santé physique de mon enfant, à prendre le cas échéant toutes les mesures pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Téléphone des parents : _____ Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom du médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Groupe sanguin : _____ Lentilles et prothèses auditives : _____

Contre-indications médicales : _____

Asthme et allergies : _____

Régimes et traitements en cours : _____

Je déclare que mon enfant est à jour de ses vaccinations.

Je décharge la Fédération Française de Tarot de toutes responsabilités concernant les éventuels incidents ou accidents que mon enfant pourrait occasionner ou subir.

Fait le _____

Signature :

à _____

Ne pas oublier de joindre à cette autorisation une photocopie de la carte vitale recto verso et du carnet de vaccinations.



Stage Jeunes
Dossier